



Commission Régionale Féminine

SAISON 2023 / 2024

PROCÈS-VERBAL N°7

Réunion restreinte du mardi 26 septembre 2023

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

COUPE DE FRANCE FEMININE

1^{er} tour :

26896696 VILLEJUIF US 1 / ATHIS MONS USO 1 du 16/09/2023

La Commission prend connaissance du courriel de VILLEJUIF US et passe à l'ordre du jour.

CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS FEMININ

Régional 2

25918584 FFA 77 1 / PUC 2 du 07/10/2023

La Commission prend note du courriel de MEAUX CS indiquant la mise à disposition du terrain n°6 du stade Corazza à MEAUX pour ce match (coup d'envoi 17h15).

Accord de la Commission sous réserve de la réception du justificatif de mise à disposition du propriétaire des installations.

Régional 3

Poule B

22888900 MANTOIS 78 FC 1 / ARGENTEUIL RC 1 du 23/09/2023

Lecture de la FMI, la Commission enregistre le forfait non avisé d'ARGENTEUIL RC.

CHAMPIONNAT REGIONAL U18F**Régional 1****25922057 VGA ST MAUR FF 1 / FRANCONVILLE FC 1 du 30/09/2023**

La Commission,

Considérant que le stade Fernand Sastre est fermé (nid de frelons),

Par ce motif,

Demande à la VGA ST MAUR de communiquer un terrain de repli pour ce match.

A défaut le match sera inversé sous réserve de l'accord de FRANCONVILLE à transmettre avant le 29/09/2023 12h.

25922056 PARIS FC 2 / SARCELLES AAS 1 du 30/09/2023

La Commission prend connaissance de la demande de PARIS FC pour jouer à 18h00 et du refus de SARCELLES AAS.

Elle rappelle au club de SARCELLES AAS le fonctionnement des modifications des horaires de coup d'envoi sur le championnat régional U18F :

Extrait de l'article 6.2 du Règlement du championnat régional U18F

6.2 - Les rencontres ont lieu le samedi après-midi suivant le calendrier établi par la L.P.I.F.F..

*Lors des engagements, un club peut demander à fixer le coup d'envoi de ses rencontres à domicile entre **14h30 et 18h00**.*

La Commission d'Organisation communique l'horaire retenu à l'ensemble des clubs en début de saison.

Toute demande de modification de l'horaire initialement retenu intervenant au plus tard le mardi précédent le match sera validée sans l'accord du club visiteur sous réserve que le nouvel horaire se situe dans la plage horaire susvisée.

L'horaire du coup d'envoi des rencontres comptant pour la dernière journée de Championnat est quant à lui fixé par la Commission d'Organisation.

Par conséquent, ce match aura pour coup d'envoi 18h00.

Régional 3**Poule A****Courriel de SAINTE GENEVIEVE SPORTS - 500710**

La Commission prend note du nouvel horaire pour le coup d'envoi des matchs à domicile : 17h00

Poule B**27159865 BRIARD SC 1 / NOISY LE GRAND FC 1 du 30/09/2023**

Arrêté de fermeture du stade DESTAL, la Commission procède à l'inversion des matchs Aller / retour comme suit :

Match Aller :

27159865 NOISY LE GRAND FC 1 / BRIARD SC 1 le 30/09/2023 à 16H00

Match retour :

BRIARD SC 1 / NOISY LE GRAND FC 1 le 10/02/2024

Courriel de DRANCY JA - 523259

La Commission prend note du nouvel horaire pour le coup d'envoi des matchs à domicile : 17h00

27159868 SEVRAN FC 1 / CHAMPS SUR MARNE FC du 30/09/2023

La Commission prend connaissance de la demande de report de CHAMPS SUR MARNE AS mais ne peut pas y répondre favorablement (absence de motif).

Poule C**Courriel de HOUILLES AC – 502858**

La Commission prend note des problèmes d'alternance et d'occupation des terrains et procède aux modifications suivantes :

Inversion des matchs aller / retour			
Match initial	Qui devient	Match aller	Match retour
Date : Le 30/09/2023 N° match : 27160510 HOUILLES AC 1 / ULIS CO 1	→	Date : Le 30/09/2023 N° match : 27160510 ULIS CO 1 / HOUILLES AC 1	Date : Le 10/02/2024 N° match : 27160571 HOUILLES AC 1 / ULIS CO 1
Date : Le 11/11/2023 N° match : 27160532 LIMAY ALJ 1 / HOUILLES AC 1	→	Date : Le 11/11/2023 N° match : 27160532 HOUILLES AC 1 / LIMAY ALJ 1	Date : Le 09/03/2024 N° match : 27160593 LIMAY ALJ 1 / HOUILLES AC 1
Date : Le 18/11/2023 N° match : 27160533 CORMEILLAIS ACS 1 / HOUILLES AC 1	→	Date : Le 18/11/2023 N° match : 27160533 HOUILLES AC 1 / CORMEILLAIS ACS 1	Date : Le 23/03/2024 N° match : 27160594 CORMEILLAIS ACS 1 / HOUILLES AC 1
Date : Le 02/12/2023 N° match : 27160543 HOUILLES AC 1 / PSG FC 1	→	Date : Le 02/12/2023 N° match : 27160543 PSG FC 1 / HOUILLES AC 1	Date : Le 27/04/2024 N° match : 27160604 HOUILLES AC 1 / PSG FC 1
Le 09/12/2023 N° match : 27160546 ARGENTEUIL FC 1 / HOUILLES AC 1	→	Le 09/12/2023 N° match : 27160546 HOUILLES AC 1 / ARGENTEUIL FC 1	Le 04/05/2024 N° match : 27160607 ARGENTEUIL FC 1 / HOUILLES AC 1
Date : Le 16/12/2023 N° match : 27160559 ST BRICE FC 1 / HOUILLES AC 1	→	Date : Le 16/12/2023 N° match : 27160559 HOUILLES AC 1 / ST BRICE FC 1	Date : Le 01/06/2024 N° match : 27160620 ST BRICE FC 1 / HOUILLES AC 1
Date : Le 20/01/2024 N° match : 27160567 HOUILLES AC 1 / CERGY PONT. FC 1	→	Date : Le 20/01/2024 N° match : 27160567 CERGY PONT. FC 1 / HOUILLES AC 1	Date : Le 25/05/2024 N° match : 27160628 HOUILLES AC 1 / CERGY PONT. FC 1

Report des 2 matchs ci-dessous	
Match initial	Date de report
Date : Le 14/10/2023 N° match : 27160521 HOUILLES AC 1 / RAMBOUILLET YVELINES 2	Report au 28/10/2023 Possibilité de jouer avant avec l'accord des 2 clubs
Date : Le 03/02/2024 N° match : 27160580 HOUILLES AC 1 / ENT.ESSG / FCSAM 2	Report au 17/02/2024 Possibilité de jouer avant avec l'accord des 2 clubs

27164115 SEVRES FC 92 1 / MONTIGNY LE BTX AS 1 du 23/09/2023

La Commission entérine le résultat du match (7-0 pour SEVRES FC 92) suite au problème de clôture de la FMI.

Courriel d'ERAGNY FC - 511000

La Commission prend note du nouveau coup d'envoi des matchs à domicile pour cette saison 2023-2024 (16h30).

Poule D**27160938 FOURQUEUX AS 1 / RAMBOUILLET FC 2 du 30/09/2023**

Courriel de FOURQUEUX AS, ce match aura pour coup d'envoi 16h30.

Poule G**27161980 ATHIS MONS USO 1 / ORLY AS 1 du 23/09/2023**

Lecture de la feuille de match, la Commission enregistre le forfait non avisé de ORLY AS.

27161979 LONGJUMEAU FC 1 /SEVRES 92 FC 1 du 23/09/2023

La Commission prend connaissance de la FMI indiquant que la rencontre ne s'est pas déroulée pour le motif suivant : « nombre des licences inactivées ».

Elle demande aux 2 clubs de transmettre un rapport expliquant les raisons ayant conduit au non-déroulement du match.

Rapport à transmettre pour la réunion du 03/10/2023.

Feuilles de Match manquantes

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 RSG de la LPIFF)

1^{er} Rappel :

Régional 3 – poule B - 27159857 CLICHOIS UF 1 / VILLEPARISIS U.S.M. 1 du 23/09/2023

Régional 3 – poule B - 27159859 U.S TORCY PVM 1 500615 BRIARD S.C. 1 du 23/09/2023

Régional 3 – poule B - 27159862 CHAMPS S/MARNE FOOT 1 523259 DRANCY JA 1 du 23/09/2023

Régional 3 – poule C - 27160508 LIMAY ALJ 1 / ENT.ESSG/FCSAM 2 du 23/09/2023

CHAMPIONNAT REGIONAL U15F**Régional 1****Courriel d'ERAGNY FC - 511000**

La Commission prend note du nouveau coup d'envoi des matchs à domicile pour cette saison 2023-2024 (16h30).

Courriel du PARIS FC - 500568

La Commission prend note du nouveau lieu des matchs à domicile :
Stade Coubertin à PARAY.

25942968 VGA ST MAUR FF 1 / ENT. ESSG - FCSAM 1 du 30/09/2023

La Commission,

Considérant que le stade Fernand Sastre est fermé (nid de frelons),

Par ce motif,

Demande à la VGA ST MAUR de communiquer un terrain de repli pour ce match.

A défaut le match sera inversé sous réserve de l'accord de l'ENT. ESSG FC SAM à transmettre avant le 29/09/2023 12h.

Régional 2**Courriel du PARIS FC - 500568**

La Commission prend note du nouveau lieu des matchs à domicile :
Stade Déjerine à PARIS 20.

Régional 3**Poule B****27163499 ENT. FFA 77-VAL-QUINCY-LAGNY 1 / CHAMPS SUR MARNE FC 1 du 23/09/2023**

Lecture de la FMI, la Commission enregistre le forfait non avisé de CHAMPS SUR MARNE AS.

Poule E**27165074 PUISEUX LOUVRES 95 1 / RED STAR FC 1 du 23/09/2023**

La Commission enregistre le forfait non avisé de PUISEUX LOUVRES 95 (mail arrivé hors délais).

27165076 CERGY PONTOISE FC 2 / SAINT DENIS RC 1 du 23/09/2023

La Commission prend connaissance des courriels des 2 clubs indiquant une inversion du résultat du match sur la FMI et entérine le résultat suivant :

CERGY PONTOISE FC 2 = 2 buts.

SAINT DENIS RC 1 = 14 buts.

Poule D**27164534 FRANCONVILLE FC 1 / ARGENTEUIL RC 1 du 30/09/2023**

Demande de FRANCONVILLE FC pour avancer le coup d'envoi du match à 13h30.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord du RC ARGENTEUIL à transmettre au plus tard le vendredi 29/09/2023 – 12h00.

27164545 BEZONS USO 1 / ST LEU 95 FC 1 du 07/10/2023

Demande de BEZONS USO pour avancer le coup d'envoi du match à 13h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de SAINT LEU 95 FC à transmettre au plus tard le vendredi 06/10/2023 – 12h00.

27165084 MONTMORENCY FC 1 / PUISEUX LOUVRES 95 1 du 30/09/2023

Demande de MONTMORENCY FC pour avancer le coup d'envoi du match à 13h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de PUISEUX LOUVRES 95 à transmettre au plus tard le vendredi 29/09/2023 – 12h00.

Poule F**Courriel de PIERREFITTE FC – 580839**

La Commission prend note de l'horaire du coup d'envoi des matchs à domicile : 17h30 (complexe Fréville).

Feuilles de Match manquantes

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 RSG de la LPIFF)

1^{er} Rappel :

Régional 3 – poule A - 27162492 ETAMPES F.C. 1 / U.S.O.A.M 1 du 23/09/2023

Régional 3 – poule B - 27163498 CHELLES AS 1 / DRANCY JA 1 du 23/09/2023